Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 78 (1949)

Heft: 6

Rubrik: L'essentiel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Félicitations

La Société fribourgeoise d'éducation a appris avec plaisir la nomination de M. Hilaire Plancherel, professeur à l'école secondaire d'Estavayer, à la fonction d'inspecteur scolaire de la Broye.

Ce choix nous donne l'assurance que les écoles du district, conduites par M. l'inspecteur Léon Crausaz avec tant d'habileté, de bon sens et de bienveillance, continueront leur marche avec assurance dans la même bonne direction.

L'essentiel

L'ambition de tout éducateur est de former « des caractères ». Comment s'y prendre ? Donnons-en d'abord une définition. Celui-là a du caractère qui, par la fermeté de sa volonté, conforme sa conduite à des principes justes. Les caractères les plus complets que l'humanité ait formés sont certainement les saints. Il est intéressant à ce sujet de recueillir le témoignage des savants, comme le Dr Carrel. Comment les saints sont-ils arrivés à ce résultat ? En s'unissant à Dieu. De fait, Dieu est le Premier et le Dernier et le Vivant ; la Voie, la Vérité et la Vie. Il est le premier mot de notre existence, il en sera le dernier ; il en est la source continuellement jaillissante ; il est la Volonté suprême et la Force ; il est l'Immuable et le Dieu fidèle. On trouve donc en Lui les trois éléments fondamentaux du caractère : la volonté indomptable, la vérité des principes, la fidélité de la volonté à l'intelligence. Il est de souveraine importance pour notre tâche de considérer attentivement ce point. L'union à Dieu est bien une œuvre d'intelligence, mais elle est encore davantage une affaire de volonté, d'amour. Distinguons soigneusement l'amour de volonté et l'amour de sentiment. Nos passions allument en nous un amour de sentiment, combien violent parfois, pour l'objet qu'elles convoitent. Pensez à la sensualité ! L'Etre divin est, en soi, insensible. Seul l'amour de volonté l'atteint. Il peut arriver qu'un attrait sensible, fruit d'une grâce, apporte sa coopération. Tant mieux, parce qu'elle est de grande utilité. La loi générale pourtant, dans l'état actuel, est l'opposition du sentiment et de la volonté. On sent, d'une part, l'attrait désordonné d'un plaisir, la conscience , d'autre part, nous avertit qu'à s'en emparer, on rompt avec ses principes. La volonté doit sacrifier le plaisir. Voilà qu'apparaît la loi de toutes la plus nécessaire pour l'union à Dieu et la formation du caractère : la loi du sacrifice. N'attendons pas que l'enfant ait 10 ans pour la lui enseigner. Les parents ont dû le faire dès le berceau, nous devons commencer dès le premier jour de classe.

L'essentiel de notre devoir d'état se précise : unir nos élèves à Dieu par notre enseignement, enseigner l'union à Notre-Seigneur par la formation d'un amour de volonté dans l'habitude du sacrifice.

« Mon Dieu très fort, apprenez-nous à tremper la volonté de nos élèves dans l'habitude du sacrifice comme l'acier dans le feu, afin qu'ils vous restent unis malgré et contre tout ! »

M. M.